



AU-DELÀ DES PISTES

COMMENT NOUS SOUTENIR ?

www.audeladspistes.fr
contact@audeladspistes.fr
[@audeladspistes](https://www.instagram.com/audeladspistes)



ASSOCIATION AU-DELÀ DES PISTES



A propos

Créée en 2016, **Au-Delà des Pistes**, association de loi 1901 à but non lucratif et reconnue d'**intérêt général**, est l'association **officielle** pour la **reconversion** des chevaux de courses en France, **soutenue par France Galop**.

Nos objectifs

Sensibiliser le grand **public** et les acteurs de la **filière** hippique.
Faciliter le placement et la prise en charge des **chevaux réformés** et assurer un suivi tout au long de leur vie.

Nos actions

Développer
un réseau de structures spécialisées dans la reconversion des chevaux de course

Soutenir
financièrement le placement des chevaux réformés sur blessure.

Lever
des fonds en faveur de la reconversion et de la protection des chevaux vulnérables.

Mettre
en place une traçabilité des chevaux de course reconvertis.

Promouvoir
la polyvalence des pur-sang réformés vers d'autres disciplines équestres.

Organiser
des journées de la reconversion et des compétitions réservées aux ex-galopeurs.

Pourquoi soutenir ADDP ?

- Vous soutenez la reconversion et la prise en charge des chevaux réformés
- Vous faites un don défiscalisable
- Vous recevez la newsletter
- Vous assistez à l'Assemblée Générale



COMMENT NOUS AIDER ?

VOUS ETES UN PROFESSIONNEL :

5 options pour nous accompagner



Fonds
de Reconversion



Adhésion
Annuelle



Don
financier



Don
de produits



Don
de services

COMMENT ÇA MARCHE ?



Fonds
de Reconversion



Adhésion
Annuelle : 20€



1. Je remplis le formulaire 1/1000ème et / ou le formulaire adhésion annuelle (20€)

2. Au-Delà Des Pistes me délivre un reçu fiscal

- Je choisis de reverser **1/1000ème ou plus** de mes gains en faveur d'Au-Delà Des Pistes pour soutenir la reconversion des galopeurs. Je demande et renvoie mon formulaire à France Galop par e-mail à : comptes.pro@france-galop.com

- Je choisis d'adhérer **chaque année (20€)** Je demande et renvoie mon formulaire à ADDP par e-mail à : contact@audeladespistes.fr

L'association étant **reconnue d'intérêt général**, les dons donnent droit à des réduction d'impôts :

- **60%** de réduction d'impôt pour les sociétés
- **66%** de réduction d'impôt pour les particuliers

Au-Delà Des Pistes vous délivre un reçu fiscal équivalent au montant du don.

COMMENT NOUS AIDER ?

VOUS ETES UN PROFESSIONNEL :

COMMENT ÇA MARCHE ?



Don financier



Don de produits



Don de services

1. Je contacte Au-Delà Des Pistes pour obtenir un appel de don puis ...

1. J'édite une facture au nom d'Au-Delà Des Pistes

• **Par virement bancaire**

AU-DELA DES PISTES
FR76 1027 8394 2000 0209 4710 227
CMCIFR2A
CM LE LION D'ANGERS

• **Par chèque**

A l'ordre d'Au-Delà Des Pistes
A envoyer à :
BP 101, 60500 Chantilly

• **Sur notre compte France Galop : SX7038**

• **Avec Hello Asso**



Facture	
Au-Delà Des Pistes BP 101 60500 CHANTILLY	
Qté	€
Produit.....1	100
Service.....1	500
Total.....	0
Don de produits/services	

Exemple

Je liste les produits/services fournis et leurs montants.

Je mets un total à 0€ en précisant qu'il s'agit d'un don de produit/service.

2. Au-Delà Des Pistes me délivre un reçu fiscal



L'association étant **reconnue d'intérêt général**, les dons donnent droit à des réductions d'impôts :

- **60%** de réduction d'impôt pour les sociétés
- **66%** de réduction d'impôt pour les particuliers

Au-Delà Des Pistes vous délivre un reçu fiscal équivalent au montant du don

COMMENT NOUS AIDER ?

VOUS ETES UN PROFESSIONNEL :

Le Pack Avantages

TARIF PRÉFÉRENTIEL

Pourcentage de remise sur les commandes accordé :

- Aux structures référencées
- Aux adoptants faisant l'acquisition de chevaux reformés
- Aux entraîneurs choisissant la solution ADDP

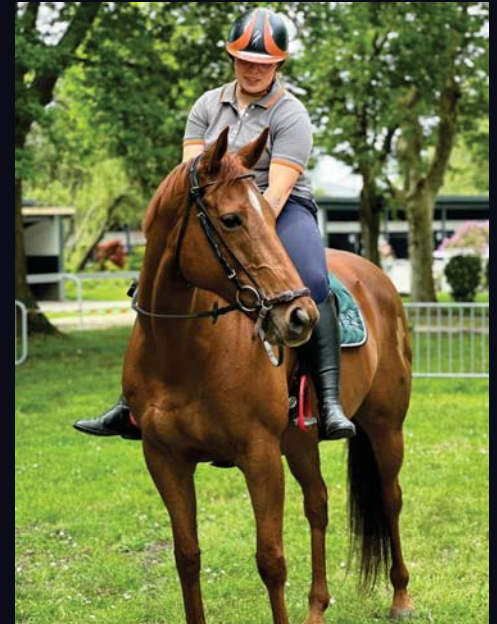
REMISE DE PRIX

Récompenses aux participants des épreuves ADDP réservées aux réformés



VISIBILITÉ COMMUNE

- **Participation** commune à des événements (salon, cocktail ...)
- **Co-branding** sur du textile offert
- **Communication** digitale ou print



COMMENT NOUS AIDER ?

VOUS ÊTES UN PARTICULIER :

Nous soutenir c'est d'abord nous suivre sur les **réseaux sociaux** et partager avec nous les belles histoires de **vos chevaux réformés**

L'Adhésion

ADHÉRENT
20 € par an

Le Pack Parrainage

**PARRAIN-MARRAINE
D'UN CHEVAL RÉFORMÉ
PAR ADDP !**

- En faisant un don à Au-Delà Des Pistes à partir de 300€ pour la prise en charge de 2 mois de convalescence dans une structure référencée.
- En suivant et partageant l'évolution de « votre » cheval sur les réseaux sociaux.
- En allant le voir dans sa structure d'accueil
- Et pourquoi pas, l'adopter !

